

Le Petit Moncourtois

Numéro #27

Janvier / Février 2025



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année !

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie ou un combat contre la précarité.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite et j'espère que cette année 2025, vous permettra de concrétiser tous vos projets et d'atteindre vos bonnes résolutions.

Comme l'année dernière, vous trouverez dans ce premier numéro 2025, une rétrospective de l'année écoulée. Il me semble essentiel de rappeler toutes les actions menées et l'année 2024 aura, une fois encore, été riche de réalisations.

L'année 2025 sera également riche en projets, car je suis déterminé à mener à bien tous les engagements que le Conseil Municipal et moi-même avons pris en début de mandat. Parmi ces projets, l'un d'eux se concrétise petit à petit : la redynamisation de notre zone de commerces. Celle-ci se transforme progressivement, tant sur le plan esthétique que sur celui du dynamisme et j'espère que vous y trouverez votre satisfaction.

Je tiens également à vous informer que la cérémonie des vœux se tiendra le samedi 18 janvier 2025. Étant donné la taille de notre commune, il m'est impossible de convier tout le monde sur une même date. Chacun recevra une invitation en temps voulu pour pouvoir partager ce moment avec nous.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous les agents communaux qui œuvrent sans relâche au quotidien pour apporter le meilleur service public. Leur implication et leur dévouement méritent d'être salués. Bravo à eux !

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Sommaire

Le Mot du maire - P2

**Rétrospective 2024 -
P2 à P14**

CCAS - P14

Police municipale - P15

**Actualités municipales -
P15 à P16**

Agenda - P17

Vous avez la parole - P18

Un peu d'histoire - P19

Marché de Noël - P20

Et comme le disait Epictète : « N'attendez pas que les événements arrivent comme vous le souhaitez, décidez de vouloir ce qui arrive et vous serez heureux »



Samedi 9 mars : Spectacle de Redouanne Harjane



Mercredi 1er mai : Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, la célébration des nouveaux nés et la remise des médailles du travail



Samedi 6 avril : Journée citoyenne de propreté



Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945



Mercredi 1er mai : Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, la célébration des nouveaux nés et la remise des médailles du travail



Dimanche 2 juin : 2ème édition du Color Run



Dimanche 19 mai : 3ème Moncourt Mobile



Samedi 1er juin : Cérémonie de citoyenneté
Des jeunes Moncourtois sont venus récupérer leur livret
citoyen et leur carte électorale



Dimanche 2 juin : 2ème édition du Color Run



Juillet : Les éphémères - Ô château et
la Fête Nationale



Samedi 12 octobre : Octobre Rose



Samedi 31 août : Inauguration de l'école primaire "Etienne Dailly"



Lundi 11 novembre : Commémoration de l'armistice



Les cafés rencontre des samedis 2 mars, 25 mai et 5 octobre



Dimanche 8 septembre : Forum des associations



Samedi 16 et dimanche 17 novembre : 4ème salon du bien-être



Vendredi 6 décembre : Repas des agents communaux



Samedi 7 décembre : Repas des séniors



Inauguration de la brasserie

Le samedi 16 novembre, Maxime LABELLE, accompagné des membres du conseil municipal, a inauguré la nouvelle brasserie située au coeur du centre commercial.

L'événement s'est déroulé en présence de Frédéric VALLETOUX, député de la circonscription, de sa suppléante Juliette VILGRAIN, de Valérie LACROUTE, vice-présidente de la Région Île-de-France et maire de Nemours ainsi que de nombreux maires et élus du territoire.

Lors de son discours, le maire a souligné la création de ce nouvel espace de rencontre et de convivialité. Il a également mis en avant la contribution de la Région Île-de-France, à hauteur de 45 000 €, dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, qui a permis à la commune d'acquiescer ce local.



Janvier : Curage du contre-fossé du canal du Loing



Janvier : Début des travaux du château d'eau



Janvier : Restauration de l'îlot d'entrée de village



Mars : Aménagement d'une nouvelle allée au cimetière



Avril : Installation d'une barrière de limitation en hauteur à l'entrée du parc des Rougemonts



Avril : Plantation de 2 oliviers à l'entrée du parc



Avril : Fin de l'aménagement paysager du giratoire de la Valotte



Avril : Début de l'aménagement paysager du giratoire de la Valotte



Avril : Installation d'une maison à insectes à l'entrée du parc du château



Juillet : Restauration de la salle blanche



Août : Réfection des peintures du plateau sportif et des jeux de l'école



Juillet : Entretien complet du cimetière



Octobre : Installation d'un portail automatique au cimetière



Septembre : Plantation de liquidambar dans le parc du château



Juillet : Début de l'installation de la vidéoprotection et vidéoprotection opérationnelle en septembre



Octobre : Installation d'un défibrillateur à l'école primaire



Jeudi 8 février : Vente de crêpes pour financer le voyage à Vairé en Vendée



Jeudi 28 mars : Vente de gâteaux au profit du refuge de Nargis



du 24 au 26 mai : Voyage en Vendée



Mercredi 26 juin : Visite au Sénat



Jeudi 17 octobre : Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants



1ère action du nouveau CME : Après trois semaines de collecte, plus de 200 sacs de jouets remis au Secours Populaire !



Vendredi 8 mars : Opéra bus



Samedi 30 mars : Chasse aux oeufs de Pâques



Vendredi 3 mai : Lutte contre le harcèlement scolaire et permis internet pour les CM2



Juin : Bal de fin d'année organisé par ALPENA



Juin : Voyage à Arcy-sur-Cure



Juin : Olympiades Moncourtoises



Juillet : Récompenses élèves du CP et du CM2



Juillet : Départ de Mme MARIE et distribution de glaces aux écoles



Septembre : Remise des récompenses BAC/BREVET



Atelier décoration de bougie

A l'occasion du salon du bien-être, un atelier de décoration de bougies a été proposé aux enfants de la commune. Quarante jeunes artistes ont eu tout le loisir d'exprimer leur créativité au cours de cet après-midi convivial. Chaque enfant est reparti avec la bougie qu'il a, seul ou accompagné, décorée.



Un spectacle magique !

Le samedi 14 décembre, la commune a offert aux enfants un spectacle "la magie de Noël" de l'artiste Sébastien Chauffert.

Avec tendresse et humour, aux travers de ses tours de magie et de l'histoire racontée, il a mis des étoiles dans les yeux des enfants et un peu de l'âme de Noël dans le coeur des spectateurs.



Attention château hanté...

En fin d'après-midi du jeudi 31 octobre, les enfants ont pu profiter d'un atelier de fabrication de masques horribles afin de parfaire leur déguisement pour aller à la chasse aux friandises.

Pour la soirée d'Halloween, le château avait revêtu ses oripeaux pour accueillir une kyrielle de monstres en tout genre venue jeter des sorts aux élus déguisés également pour l'occasion.

Vampires, sorcières, pirates ont eu plaisir à déambuler dans les salons spécialement décorés et en ont profité pour faire le plein de bonbons avant d'aller hanter les honnêtes gens de notre paisible bourgade.

Ce n'est qu'une fois leurs sacs remplis de gourmandises que nos petits monstres sont retournés dans leur tanière où ils attendront avec impatience la prochaine occasion de se faufiler dehors !



Distribution des chocolats à l'école

Cette année encore et ayant hâte de découvrir la toute nouvelle école, le Père Noël en personne a arrêté son traîneau dans la cour de l'école afin de distribuer des chocolats aux enfants.

Les élèves de maternelle l'ont accueilli avec joie et incrédulité. Après avoir débarrassé les cadeaux apportés pour l'ensemble des classes, les enfants ont entonné des chants de Noël pour lui donner du courage pour la longue nuit de distribution du 24 décembre !



Synthèse des actions mises en place

Veille pour les personnes vulnérables

Une action spécifique a été initiée par le CCAS pour répondre aux problèmes liés à l'isolement social des personnes vulnérables. Cet isolement est souvent amplifié par des facteurs tels que l'appréhension ou la perte de motivation, des capacités de déplacement réduites, des troubles cognitifs.

La fracture numérique et l'accessibilité limitée entraînent des conséquences négatives sur la santé mentale et physique comme la dénutrition, le repli sur soi ou encore une aggravation des troubles cognitifs.

Pour y remédier, un lien pérenne est établi avec les bénéficiaires par le biais de contacts réguliers. Ces échanges permettent de suivre leur état, d'identifier des besoins et de mettre en place des solutions adaptées.

Actions favorisant le lien social

Afin de renforcer les interactions sociales et lutter contre l'isolement, le CCAS propose un accompagnement numérique : Formation et assistance pour accéder aux outils technologiques (tablettes, smartphones, etc.).

Dispositifs pour une meilleure qualité de vie

Le CCAS met également l'accent sur l'**accès aux droits** (assistance pour les démarches administratives), le **soutien psychologique** (mise en relation avec des professionnels pour écouter et répondre aux besoins) et le **programme de santé préventive** (sensibilisation à la nutrition, à l'activité physique et à la santé mentale (mise en place en 2025)).

Perspectives d'avenir

Les initiatives mises en place visent à établir une relation de confiance durable avec les bénéficiaires, tout en anticipant les besoins émergents. Le CCAS continue d'évaluer et d'ajuster ses dispositifs pour répondre au mieux aux attentes des personnes vulnérables.

Conclusion

En 2024, le CCAS a démontré son engagement en faveur des personnes âgées et/ou vulnérables, en proposant des actions concrètes pour réduire leur isolement, améliorer leur qualité de vie et renforcer le lien social. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche globale d'accompagnement et de solidarité.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

L'APA est accessible sous certaines conditions d'âge et de perte d'autonomie. Elle permet de financer, totalement ou partiellement, les dépenses nécessaires pour rester à domicile (APA à domicile) ou couvrir le tarif dépendance d'un établissement médico-social, comme un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Cette aide est gérée par le Département de Seine-et-Marne.

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH de Seine-et-Marne offre un point d'accès unique aux droits et prestations destinés aux personnes en situation de handicap. Elle remplit une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes handicapées et leurs familles à l'échelle départementale.

Les démarches pour constituer un dossier MDPH se font principalement en ligne, mais un support papier reste disponible. Sachez que le traitement des dossiers peut prendre du temps. Nous vous invitons à anticiper ces démarches.

Le CCAS est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous joindre pour toute assistance.





Avec près de 2,5 millions d’euros de fonctionnement et près de 2 millions d’euros d’investissement, c’est un budget communal sans précédent qui a été voté à l’unanimité par les élus en mars dernier.

Mais au-delà de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, c’est une recherche systématique de subventions, avant toute décision de dépenses d’investissement, qui est effectuée.

Aussi, pour 2024, nous avons perçu près de 350 000 € de subventions de l’Etat pour le regroupement scolaire, mais également :

- 16 454 € de la Région Ile-de-France pour la réfection et l’agrandissement des terrains de pétanque,
- 7 000 € de la Région Ile-de-France pour le changement d’huisseries dans la salle d’activités,
- 10 000 € de la Région Ile-de-France pour le changement de l’éclairage du terrain de foot,
- 3 000 € de la Région Ile-de-France pour l’aménagement des ronds-points,

- 40 000 € de l’Etat pour la rénovation de la toiture de la cantine,
- 15 869 € du Département de Seine-et-Marne pour la mise en place de la vidéoprotection,
- 45 000 € de la Région Ile-de-France pour l’acquisition du local de la brasserie du château,
- 8 534 € de la Région Ile-de-France pour l’équipement du policier municipal,
- 10 474 € du Département de Seine-et-Marne au titre de la redistribution des amendes de police pour aménager le carrefour des trois tilleuls à Fromonville.

Ces demandes de subventions nous offrent l’opportunité d’améliorer le quotidien des Moncourtois et de réduire certaines charges, notamment grâce à des travaux d’isolation ou au remplacement de l’éclairage par des LED. L’objectif principal étant de poursuivre nos investissements sans alourdir la pression fiscale locale des administrés.

Centre Communal d’Action Sociale

Atelier Full Santé Mentale



Le CCAS propose, en partenariat avec le Centre 77, un atelier pour stimuler votre santé mentale.

Cet atelier, composé de 6 séances de 2 heures (de 10h à 12h), aura lieu les **mardis 4, 11, 18 et 25 mars et les 1^{er} et 8 avril 2025** dans les salons du château pour un groupe de 10 à 15 personnes âgées.

Il sera dirigé par 2 professionnels qualifiés : un psychologue et un enseignant en activité physique adaptée.

- Séance 1 : Qu’est-ce que la dépression ?
- Séance 2 : Lutter contre l’anxiété - relaxation hypnotique
- Séance 3 : Stimulation cognitive par le jeu
- Séance 4 : Marche
- Séance 5 : Activité physique adaptée, jeux en équipes
- Séance 6 : Activité physique adaptée ludique

Cet atelier de 6 séances est gratuit. Réservation au 01 64 28 75 25 ou par mail : accueil@pat-fontainebleau.fr à partir de février.

ATELIER FULL SANTÉ MENTALE

SÉANCE 1 (Qu’est-ce-que la dépression? Identifier un mal-être)
LA VIE EST BELLE, TU L’ES AUSSI!

SÉANCE 2 (Lutter contre l’anxiété, Relaxation Hypnotique)
LE BONHEUR C’EST L’ART DE SE RELAXER

SÉANCE 3 (Stimulation cognitive par le jeu)
LA VIE N’EST PAS AUSSI SÉRIEUSE QUE L’ESPRIT LE PRÉTEND

SÉANCE 4 (Marche)
LA MARCHÉ A PIEDS FAVORISE LE BIEN-ETRE

SÉANCE 5 (Activité Physique adaptée ludique, jeux en équipes)
SANS LE MOUVEMENT, IL N’Y A NI PROGRES, NI SANTÉ DE L’ESPRIT

SÉANCE 6 (Activité Physique Adaptée ludique)
PAS D’EXCUSES, MA PRIORITÉ C’EST BOUGER

Plongez dans une expérience où le bien-être prend vie.
 Venez en apprendre plus sur votre santé mentale et trouvez des solutions durables pour vieillir dans de meilleures conditions!
 Eloignez-vous du stress quotidien au travers d’un atelier Divertissant et Enrichissant!

SERVICE PREVENTION - CENTRE 77 - prevention@centre77.fr - 01 64 42 81 31

Rencontre philosophique



Samedi 30 novembre a eu lieu la troisième rencontre philosophique sur le thème « Désir ou Plaisir : qui mène la danse ? » animée par Laurence MANESSE CESARINI, professeur de philosophie.

Journée Défense et Citoyenneté



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit être effectué dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Les jeunes doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille.

Suite à cette démarche, le jeune se verra remettre son attestation de recensement et sera appelé par la suite à effectuer sa « Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ».

La JDC est une journée de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Une attestation sera remise à l'issue de cette journée, attestation indispensable pour passer certains concours et examens. Renseignements en mairie.

Police municipale

La plainte en ligne

Le dépôt de plainte en ligne est gratuit. Il est disponible sur l'ensemble du territoire national. Mis à disposition des usagers et des services de police et de gendarmerie, il permet de porter plainte via une démarche entièrement dématérialisée, sans se déplacer.

Le dépôt de plainte en ligne est proposé pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols, les cambriolages, les dégradations, le vol de carte bancaire suivi d'utilisation(s) frauduleuse(s), dont l'auteur est inconnu.

Comment déposer plainte :

1. Je me rends sur la plateforme dédiée Ma Sécurité ou l'appli Ma Sécurité,
2. Je répons à quelques questions pour vérifier que l'infraction dont j'ai été victime entre dans le cadre d'une plainte en ligne (notamment ne pas connaître l'auteur),
3. Je m'authentifie avec France Connect pour prouver mon identité,
4. Je remplis ma déclaration avec tous les détails sur l'infraction dont j'ai été victime,
5. Après validation de ma déclaration, un policier ou gendarme l'étudiera et je recevrai sur mon adresse mail les suites données.





pimms médiation 77 MELUN
VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

ATELIERS NUMERIQUES

Le **Pimms Médiation 77** vous propose des ateliers numériques adaptés à votre niveau afin de découvrir comment utiliser un ordinateur, un smartphone ou même une tablette !



ATELIER GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS

Inscription au :
☎ **07 56 21 59 67**

Nouvelle praticienne au cabinet du bien-être

À partir du 2 janvier 2025, Sabine VALENTI, experte en maquillage permanent et bien-être, vous accueillera chaque jeudi au cabinet du bien-être, situé dépendance du château.

Sabine VALENTI vous proposera également des soins bien-être pour votre détente.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre créneau, n'hésitez pas à la contacter au 06 71 89 16 99.

Coups de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, ENEDIS vous recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Toutefois, l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Mercredi 8 janvier 2025 de 9h à 14h :
- quartier les Rougemonts

Mercredi 8 janvier 2025 de 9h à 10h et de 14h à 14h45 :

- 1 au 3, 9 impasse de l'écluse
- 1, 2 au 10 rue du Loing
- 1 au 5, 2 au 14, 8B chemin des Larris
- 1 au 7, 11, 2 au 6, 5B rue de l'église
- 24, 30 chemin de halage

Actualités municipales

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone



Maux de tête, nausées, vertiges... reconnaître ces symptômes peut sauver des vies !

Le monoxyde de carbone peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue, brasero ou groupe électrogène. Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de son arrivée.

Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes. Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges... Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma voire le décès.

Il faut penser à une intoxication au CO quand :

- les symptômes apparaissent toujours dans un même lieu,
- ils se répètent aux mêmes heures de la journée,
- plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-dessus.

Pour éviter un intoxication :

- faites vérifier vos installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel,
- veillez à ce que le conduit de fumée fasse l'objet d'un ramonage mécanique,
- ne bouchez jamais vos aérations et aérez régulièrement votre logement, même en hiver,
- les chauffages d'appoint (gaz ou pétrole) ne doivent pas être utilisés plus de 2 heures consécutives.

Lieu d'Accueil Enfants Parents du Pays de Nemours



La Communauté de Communes du Pays de Nemours a souhaité développer un Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérants sur l'ensemble de son territoire, comme c'est le cas pour le Relais Petite Enfance. Ainsi, depuis le 14 octobre dernier, ce sont désormais 7 lieux qui couvrent le Pays de Nemours.

Les LAEP sont des lieux accueillant les enfants avec leurs parents (grand parents, famille proche, assistants familiaux...), libre d'accès, de façon anonyme et gratuite.

Nous vous accueillons :

- Le lundi à Villiers sous-Grez de 8h45 à 10h30
- Le mardi à Grez-sur-Loing de 9h à 11h
- Le mercredi à Chevrainvilliers de 9h à 11h et à Bagneaux-sur-Loing de 15h30 à 17h30
- Le jeudi à Nanteau-sur-Essonne de 9h à 11h et à Larchant de 15h30 à 17h30
- Le vendredi à Burcy de 9h à 11h.

Le LAEP est un lieu de partage, d'écoute et de bienveillance pour les tous petits et leurs parents. Nous vous accueillons dès la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Pour plus d'infos : www.paysdenemours.fr ; laep@paysdenemours.fr ; 06 43 73 37 73



Travaux d'enfouissement des réseaux



À partir du mois de février 2025, la première phase de travaux d'enfouissement des réseaux sera lancée rue de la Boissière (côté Chabada).

Les travaux, qui s'étaleront sur cinq semaines, nécessiteront des aménagements temporaires pour la circulation et le stationnement des riverains et la rue sera fermée à la circulation des autres usagers.

Etat Civil



Naissance

Julia PIETROIS, le 25 novembre 2024

Décès

Georges ROURE, le 14 novembre 2024

Dates de collectes bacs jaunes

7 janvier - 21 janvier
4 février - 18 février

Agenda

**APRÈS LES FÊTES,
RECYCLEZ VOTRE SAPIN !**

**DÉPOSEZ-LE EN POINT DE COLLECTE
DU 27 DÉCEMBRE AU 16 JANVIER**
IL SERA VALORISÉ EN COMPOST

**MONCOURT-
FROMNVILLE**
PARC DU CHÂTEAU

 **i** Vous pouvez aussi apporter votre sapin en déchèterie ou encore mieux, le valoriser à domicile : broyez les branches et obtenez du paillage ou du structurant pour votre compost !

Et si on ne jetait plus nos sapins ?

- sapin en pot à réutiliser les autres années ou à replanter
- sapin fait maison avec du bois de récup., des livres, du tissu ...

Renseignements : smetomvalleeduloing.fr | 01.64.29.35.63 

SHOW DE CATCH

WWE
QUALITY OVER QUANTITY

QUEENS
PRO WRESTLING

8 MARS 2025
SALLE POLYVALENTE, ROUTE DE MORET,
PARC DU CHATEAU
MONCOURT-FROMONVILLE 77140
10 EUROS ADULTE 5 EUROS ENFANTS -12 ANS

 **Diner spectacle
Cabaret** 

**En salle
Polyvalente** **Le samedi
5 avril**

Informations complémentaires à venir dans le prochain journal

Vous avez la parole

Nouvelle association à Moncourt-Fromonville !

Le samedi 30 novembre, la salle polyvalente de Moncourt-Fromonville a été le cadre d'un après-midi festif marquant le lancement de l'association culturelle de théâtre Trigono Productions Artistiques. À cette occasion, un circuit artistique a permis au public de déambuler d'un espace à l'autre au sein de la salle.

Scénographiquement, la salle a été divisée en plusieurs espaces artistiques animés par plusieurs artistes :

- Danse avec le danseur et le chorégraphe Mohamed Issaoui,
- Mime avec l'actrice Meriem Chaaben,
- Marionnettes avec les enfants Margot Lalechere et Zakariya Dujardin,
- Lecture théâtrale avec la poète Wided Abdelaziz et la comédienne Marie Christine Tayah,
- Musique avec la chanteuse Kim Anh Rockin-on.



Qui sommes-nous ?



L'association Trigono Productions Artistiques se consacre à la promotion du théâtre en français et autres langues, à travers la création et diffusion de spectacle,

l'organisation d'événements et la formation. Nous soutenons également d'autres formes artistiques comme la musique, la littérature et la photographie.

Rejoignez-nous pour célébrer et encourager l'expression artistique sous toutes ses formes !

Nos objectifs :

Promotion du théâtre multilingue : diffuser le théâtre en français ou autres langues.

Formation : former dans des ateliers plusieurs tranches d'âge de junior jusqu'à sénior avec un spectacle de fin d'année.

Création et diffusion de spectacles vivants : concevoir et présenter des spectacles alliant différentes formes théâtrales.

Actions de formation : proposer des formations ouvertes aux arts de la scène : mise en scène, création de masques...

Développement d'une plateforme en ligne : mettre en place une plateforme internet dédiée aux œuvres théâtrales.

Organisation d'événements : planifier des manifestations, rencontres, débats, conférences et autres initiatives pour promouvoir le théâtre.

Pourquoi Trigono ? Pourquoi le triangle ?

Chaque entité ou individu adopte des couleurs, des lieux, des formes qui l'inspirent, imprègnent son être et son essence, pour qu'il en fasse partie et qu'ils

deviennent une partie de lui, formant leurs coins, les remodelant et pourquoi pas les faire exploser et les briser.

À première vue Trigono, ce terme grec désignant le triangle, semble être un choix pour un concept géométrique, mais les formes prennent également une dimension symbolique à travers les idéologies et les concepts qui se répètent.

Ce qui nous a inspiré dans le concept de Trigono est :

L'aspect théâtral : la construction triangulaire est essentielle et incontournable pour structurer l'action théâtrale. Selon Peter Brook, le jeu théâtral ne peut être réalisé que si trois éléments fondamentaux sont présents : un acteur, un spectateur et un espace de jeu.

Pour créer un personnage théâtral, il est préférable de disposer d'une dialectique entre trois éléments fondamentaux : la personne, le personnage et l'action.

Le mythe moderne : le mythe moderne raconte qu'il existe une zone géographique qui avale tout ce qui la traverse, quelle que soit sa taille ou son ampleur : navires, avions, bateaux et même les oiseaux. Elle absorbe et fait disparaître tout ce qui passe.

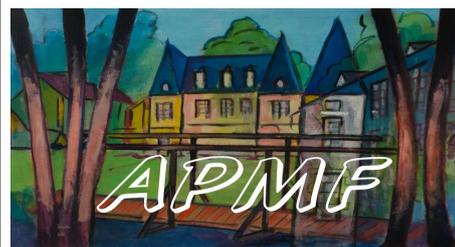
Le Triangle des Bermudes, qui n'en a pas entendu parler ? C'est une zone triangulaire où disparaissent personnes, objets et espace-temps. Ils pourraient être propulsés vers une quatrième ou cinquième dimension, un univers imaginaire plus vaste et fascinant.

Voilà ce que l'action théâtrale et la mise en scène peuvent provoquer en nous : elles nous captivent, nous nous évanouissons et nous nous fusionnons avec elles, nous nous émerveillons, frémissons et peut-être même nous nous transformons.

En quelques minutes, l'espace scénique peut nous métamorphoser, nous plonger dans l'étonnement, la perplexité et le questionnement.

Nous nous égarons pour mieux nous retrouver.

Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville



L'association Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville vous invite à leur assemblée générale annuelle qui se déroulera le **dimanche 2 février 2025 à 14h30 salle Molcuria**.

Venez nous rencontrer et découvrir nos activités 2025 (expositions, concerts, ateliers pour tous, sorties etc...) ! Et rejoignez-nous en devenant membre de notre association !

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette assemblée générale.

Les p'tits loups



Les p'tits loups ont fêté Halloween !

De magnifiques costumes et une ambiance pleine de bonne humeur pour transformer ce moment en souvenirs mémorables.

Un grand merci à tous pour votre participation !

Des Filles en Aiguilles

L'association « Des Filles en Aiguilles » a organisé son premier vide-grenier le dimanche 24 novembre à la salle polyvalente de la Treille.

Exposants, visiteurs et organisateurs ont passé une excellente journée.

Les membres « des Filles en Aiguilles » remercient particulièrement les amis, famille et bénévoles qui sont dévoués pour l'installation et le rangement de la salle.

A noter dans vos agendas en mars : « puces de couturières » et « loisirs créatifs ».

Un peu d'histoire

Au secours citoyen mair !!!

L'histoire se déroule le 23 Germinal l'an 3 de la République française une et indivisible (12 avril 1795) à une heure de l'après-midi.

Etienne Dager, vendeur d'écrevisses, arrive en provenance de Montargis, vers 8 heures du soir chez Pampin, cabaretier à Moncourt. Le lendemain, vers midi, après avoir copieusement bu, il dit ne pas avoir de quoi payer et insulte le sieur Pampin qui le met à la porte. Les insultes redoublent accompagnées de coups dans la porte. Etienne Dager menace de mettre le feu au cabaret ! La citoyenne Marianne Laurent, femme de Pampin se précipite chez le maire qui était dans le presbytère avec quelques collègues municipaux. Le

maire se rend aussitôt au cabaret, dresse procès-verbal et expédie le buveur récalcitrant, encadré par quatre hommes, chez le juge de paix à Nemours. L'altercation se déroula le 12 avril 1795 (23 germinal de l'an III) et figure dans le registre des délibérations communales.

L'histoire nous apprend d'abord qu'il pouvait y avoir des écrevisses fraîches à Moncourt-Fromonville en avril 1795, ensuite, qu'en cas de problème, c'était le maire qu'on appelait déjà et, enfin, qu'il y avait bien un cabaret à Moncourt-Fromonville pendant la Révolution.

Le mot de cabaret, à cette époque, ne signifiait pas « Moulin rouge » mais un endroit où l'on pouvait manger, boire, parfois dormir et acheter quelques provisions.

Une quarantaine d'année plus tard, le premier recensement exploitable de 1836 fait état de deux familles de cabaretiers. Boujeant Louis Vincent et Madeleine tiennent un de ces cabarets. Le second est tenu par les Sevin, une famille que l'on retrouve souvent dans les recensements. Louis François Sevin est alors âgé de 50 ans et avec son épouse Marie Catherine ils ont trois enfants de 20, 10 et 8 ans.

Un siècle plus tard en 1936, cinq établissements sont recensés le long du canal, dans la commune de Moncourt-Fromonville alors même que la population a diminué du fait de la rupture avec Darvault, devenue commune à part entière en 1914. Sans le canal du Loing, les cabarets-débits de boissons ne seraient sans doute pas devenus aussi nombreux.

Jusqu'au début du 19^{ème}, les péniches sont d'abord tirées -halées- par les hommes, remplacés progressivement par des mulets ou des chevaux à la vitesse de deux kilomètres à l'heure ; le travail est harassant et hommes et bêtes doivent se reposer, manger et dormir. Sur la partie du canal entre le « Moulin Rouge » et La Genevraye, on ne compte pas moins de quatre établissements.

Le premier juste à l'entrée de Fromonville est devenu dans les années 30 un restaurant, auberge et lieu de bal, connu sous le nom du



« Chaland qui passe », après le succès de la célèbre chanson du même nom chantée par Tino Rossi. Jeanne Moreau, Patricia Highsmith, sans doute aussi Jean Renoir lorsqu'il tournait « La fille de l'eau » le long du canal, vinrent y déjeuner.

Le deuxième est l'ancien établissement Corneille devenu « l'Auberge des Trois Sources ».

Le troisième était « l'Auberge du Pont de Mon(t)court » tenue par Emile Boegler qui accueillait mariniers et chevaux !



Le quatrième établissement situé lui aussi près du pont est bien connu, puisqu'il s'agit de « la Marine », autrefois épicerie-café de François Albert et de son épouse Camille née Chézery avec leur deux filles

Raymonde et Odette. Toujours restaurant depuis sa fondation, c'est aujourd'hui le « Chabada » depuis 2015.

Plus à l'intérieur du village, on trouvait des débits de boissons associés à des épiceries : c'est le cas de l'épicerie Bonnichon, lui est alors jardinier et sa femme née aussi Marguerite Chézery tient l'épicerie débit de boissons avec leurs enfants : Georges, le charron, Pierre le Forgeron, Robert le Mécanicien, Marcel, 16 ans et Jeanne 11 ans.

Il faut ajouter le café-épicerie au milieu de la route de Moret, le « café Lubin », le bistrot-tabac-journaux-mercerie « La laine de Megève » rue de l'Echelette.

La motorisation des péniches va réduire la clientèle de ces établissements. Ils vont essayer de s'adapter en accueillant des pêcheurs



(cf. « La partie de campagne » tournée par Jean Renoir à Sorques), des touristes et des bateaux de plaisance. Trois d'entre eux se transformèrent en habitations privées, c'est le cas du « Chaland qui passe », des « Trois Sources » et de « l'auberge du Pont ».

Il ne restait plus que la Marine, seul restaurant à Moncourt, à l'exception pendant quelques années, du restaurant « Le Paradis » situé alors à proximité de l'ancien garage Bonnichon.

On peut s'étonner que l'accroissement du nombre d'habitants dans les années 75/80, avec les Rougemonts, n'ait pas entraîné le maintien voire le développement des cafés et des restaurants.

Les urbanistes de l'époque et les promoteurs qui les accompagnaient avaient inventé le lotissement, un ensemble de maisons sans lieux de convivialité et, disaient-ils souvent, générateurs de troubles et d'alcoolisme... Mais une nouvelle brasserie vient de se créer au centre du village : c'est LA BRASSERIE DU CHÂTEAU.

A suivre !



Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :

06 27 84 23 80

police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :
mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

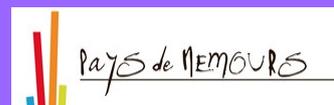
Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45
en 940 exemplaires

Marché de Noël

